

Tiens, tiens, tiens

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Ouverture de la pêche

Une saison pleine de promesses !



Unis par la passion de la pêche : petits et grands ont bravé la pluie pour l'ouverture 2026 !

Samedi 11 avril 2026 marquera le coup d'envoi officiel de la saison de pêche à La Grenouille Chapelloise. Malgré une météo capricieuse et des truites timides lors de la journée d'ouverture, la convivialité et la bonne humeur étaient bien au rendez-vous ! Une quarantaine de pêcheurs ainsi que de nombreux visiteurs, ont partagé ce moment festif autour de l'étang. Un grand merci à toute l'équipe bénévole pour son engagement, ainsi qu'à Carrefour Contact qui propose du matériel de pêche pour équiper petits et grands.

Un lâcher de truites réussi !

Pour préparer cette ouverture, **50 kg de truites** ont été relâchées dans l'étang. Elles n'attendent plus que vous pour mordre à l'hameçon !



Bienvenue aux bébés chapellois !

La commune a souhaité la bienvenue à ses nouveaux-nés.

Le mardi 28 avril, la mairie a renoué avec la tradition en accueillant officiellement les 17 bébés nés en 2025. Ce moment convivial a permis de réunir les jeunes familles autour des élus municipaux.

À cette occasion, la municipalité a présenté aux parents les services dédiés à la petite enfance, notamment le Relais Petite Enfance (RPE), représenté par Karine BROUARD, ainsi que les infrastructures scolaires de la commune. Cette rencontre a également offert un temps d'échange apprécié entre les familles, les élus et les professionnels.

Pour marquer l'événement, le CCAS a offert à chaque famille un bon cadeau de 80 euros, un coup de pouce bienvenu pour prendre soin de ces nouveaux administrés et leur souhaiter la bienvenue dans la commune.

Jusqu'au 4 mai, la médiathèque Colette-Lerasle a exposé **les œuvres de WiIR** (Wilfried Renaudat), artiste autodidacte dont les dessins et peintures nous plongent dans un monde fantasmagorique peuplé de machines et de personnages énigmatiques.

En parallèle, un atelier libre de graphisme a été proposé pendant les vacances scolaires : coloriez des modèles ou créez vos propres figures inspirées de l'exposition. Une belle occasion de laisser parler votre créativité, en famille ou entre amis !



Entre geste spontané et mémoire émotionnelle. L'univers mystérieux de WiIR à découvrir.



Vacances à la Maison de l'Enfance : Un programme bien rempli !

Entre activités manuelles, jardinage et balades au grand air, les enfants ne voient pas le temps passer. Le centre de loisirs offre un équilibre parfait entre projets créatifs, sorties culturelles et moments de détente pour des vacances riches en découvertes.

Jeu de piste



Durant les vacances de printemps, la commune a invité les jeunes détectives à résoudre un mystérieux vol commis au bord de l'étang. Équipés d'un décodeur, vous deviez examiner les portraits de 12 suspects et croiser les indices pour démasquer le coupable qui a chipé les œufs de la fête.



Les p'tits rendez-vous d'avril au Relais :

Le programme fait la part belle aux activités d'éveil avec plusieurs ateliers de manipulation (pâte à modeler, jeux à enfiler) et les rendez-vous autour des « bébés lecteurs ». Le temps fort du mois : la séance spéciale de motricité avec chasse aux œufs le vendredi 10 avril à la salle E. N'Dongue.

Demandez le programme ! 35e édition de la semaine municipale

Cette année, la Semaine Municipale met à l'honneur le partage et la proximité. C'est l'occasion unique de rencontrer vos élus, de découvrir les métiers de la ville et de participer activement à la vie locale à travers nos nombreux ateliers et événements. De la Semaine de l'Enfance aux visites guidées, il y en a pour tous les âges et toutes les envies.

Une version allégée du programme a été distribuée dans chaque foyer chapellois.



LA CHAPELLE SAINT-URSIN

DÉFI DES BRIQUES

LAISSEZ PARLER VOTRE IMAGINATION !

Gratuit : Ouvert à tous
RÉSIDENTS, ÉCOLIERS, PROS DE LA COMMUNE

4 Catégories :
LES PETITS BÂTISSEURS (3-5 ANS)
LES JEUNES ARCHITECTES (6-12 ANS)
LES MAÎTRES DE LA BRIQUE (13-17 ANS)
LE CERCLE DES EXPERTS (18+)

Format : Plaque de 25x25 cm
A RETIRER EN MAIRIE

1 BOÎTE DE JEU À GAGNER
UN LOT SPÉCIAL SERA TIRÉ AU SORT PARMI LES VOTANTS !

INSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 23 MAI
EXPOSITION CHEZ LES COMMERÇANTS DU 29 MAI AU 07 JUIN



Opération « Plantez le Décor » Verdissez votre environnement !

Vos projets de végétalisation peuvent être accompagnés grâce à l'opération « Plantez le Décor ». Que vous soyez un particulier, un agriculteur, une entreprise ou une association, bénéficiez d'un soutien concret pour vos plantations.

Pourquoi participer ?

- Aide technique : un accompagnement gratuit pour vous conseiller et vous guider.
- Aide financière : une prise en charge jusqu'à 80 % du montant de vos plants et fournitures.

Les conditions pour en bénéficier :

- Haie : minimum 100 mètres linéaires.
- Bosquet : entre 100 m² et 1 hectare.
- Note : les vergers et alignements d'arbres sont réservés aux projets des collectivités.

Quand déposer votre dossier ? Pour une plantation en décembre, les demandes doivent être déposées complètes avant le 15 juillet.

C'est le moment idéal pour préparer le paysage de demain !



Tout beau, tout propre !

Bonne nouvelle pour les sportifs : la rénovation des courts de tennis extérieurs est terminée ! Grâce à l'intervention d'AQUA CLEAN, les surfaces sont impeccables et prêtes à accueillir les joueurs. Le timing est idéal pour le tournoi du Tennis Chapellois, qui se déroulera du 20 juin au 5 juillet.



Civisme

Le respect de tous garantit notre cadre de vie. Merci de respecter les zones piétonnes et de ne pas rouler sur les pelouses. Suite à des actes de vandalisme, nous rappelons que le matériel communal (buts de foot, barrières) doit être préservé. Restons civiques et propres pour maintenir l'accès libre à ces espaces.



Concertation

Face aux incivilités constatées Rue de la maison neuve, la municipalité a organisé une réunion de concertation avec les habitants du quartier. De nombreux automobilistes empruntent régulièrement le « sens interdit sauf riverains » pour contourner le feu tricolore du carrefour principal, générant nuisances et insécurité. Pour remédier à ce transit abusif, la signalisation sera repensée et une modification de l'entrée de la rue sera mise en place.

La créativité à porter de clic !



Un premier atelier d'initiation à CANVA a été mis en place pour accompagner les citoyens dans leurs premiers pas graphiques. Les participants ont découvert comment concevoir, mettre en forme et exporter des documents (affiche, image, vidéo) en toute simplicité.

Encore quelques jours pour déclarer !

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour l'année 2025 : "Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols". Vous avez jusqu'au 14 mai pour contacter votre assurance.

